

## DISCOURS DE LAURENCE BOUTANTIN

Maire de Saint Jean de Moirans

Inauguration de l'Espace Robert Veyret

17 novembre 2022

Inaugurer une nouvelle salle des mariages et du conseil municipal est un événement important dans le parcours d'un élu local, un événement rare. Mais, plus important, c'est un événement qui montre le dynamisme de la vie démocratique locale et qui met en avant l'importance des institutions dans la vie des citoyens.

On dit souvent que la mairie est la maison commune. A travers les discussions amenées à se tenir dans ces lieux, les choix qui y sont faits et les décisions qui y sont prises, c'est en effet notre vie « commune », à nous, citoyens, qui se construit. Une vie marquée d'accords et de désaccords, mais qui se doit d'avancer, de progresser, en accompagnant les changements, politiques, sociaux, économiques, sociétaux. Cela souligne combien ce moment partagé avec vous tous représente un temps fort de la vie locale.

Cette inauguration au-delà du temps symbolique, c'est donc d'abord un événement marquant pour notre commune et ses habitants à qui ce nouvel espace est destiné pour différentes occasions.

Cette salle, ainsi que son jardin paysager attenant accueillent en premier lieu la célébration de cet acte chargé de tant d'émotions que constitue le mariage pour deux être qui désirent partager une vie commune et désirent la renforcer par un lien, tant symbolique - l'engagement-, qu'administratif - la « protection »-. Elle permet d'accueillir davantage d'invités et le jardin immortalise les belles photos « du plus beau jour de sa vie » pour reprendre la formule consacrée.

Ce projet a été initié au cours du précédent mandat. La salle des mariages et du conseil municipal n'était pas adaptée, ni accessible ni assez grande pour accueillir invités ou public, et un peu défraîchie. Les mariages notamment devaient donc être très souvent délocalisés, dans une salle certes plus grande, mais sans aucun doute moins conviviale et intimiste... C'est pour ces raisons que nous avons souhaité agrandir les locaux de la mairie et faire une salle plus spacieuse et de plain-pied, accessible à tous et beaucoup plus lumineuse, ce qui, sur le plan du symbole, me semble très important. Entre la décision, le lancement des travaux, et la construction, il aura fallu attendre 1,5 années pour la réalisation définitive du projet... Si notre patience -la mienne en tous les cas - a connu quelques bas, il n'en reste pas moins que le résultat est là ! Le défi d'agrandir le bâtiment ancien de la mairie actuelle en lui adjoignant un espace plus contemporain est atteint, tant ces deux constructions s'harmonisent et se complètent.

Il est en effet essentiel à mon sens que la mairie soit identifiée et qu'elle reste le premier guichet auquel nos administrés peuvent s'adresser, encore plus dans cette période de bouleversement du paysage administratif et politique actuel.

Permettez-moi de rappeler que les premières mairies furent construites après la révolution française. C'est en effet après 1789 que les paroisses sont transformées en municipalités et qu'on y installe à leur tête un maire et un conseil municipal chargés notamment de gérer l'état civil. C'est ainsi que les mairies incarnent, avec leurs frontons gravés de la devise républicaine, leur buste de Marianne et leurs fresques à la gloire du peuple, la primauté du pouvoir politique sur les pouvoirs économiques et spirituels. C'est ensuite dans l'entre-deux-guerres que les mairies s'ouvrent aux usagers, sous l'impulsion des grandes figures du socialisme municipal. Nos mairies sont donc le lieu emblématique de la République dans nos communes.

C'est pourquoi nous avons choisi d'y mettre une nouvelle Marianne, visage choisi pendant la Révolution française pour représenter la Liberté et la République. Elle porte le bonnet phrygien, celui-là même que portaient dans l'Antiquité les esclaves que leur maître avait décidé d'affranchir. Je remercie d'ailleurs Monsieur Maillard pour avoir offert à Saint Jean de Moirans une nouvelle et si belle Marianne...

Nous avons souhaité également inscrire sur l'un des murs de cette salle la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adopté en 1789 par l'Assemblée Nationale. En effet, ce texte fondateur affirme que tous les individus disposent de droits, et pose les bases de la République et de la démocratie. Un message à ne pas oublier, et encore plus vrai aujourd'hui.

Un concours de peinture avait été organisé lors du précédent mandat sur « les symboles de la République » ; vous pouvez donc admirer le tableau de la lauréate Madame Rigotti, qui les illustre de manière contemporaine mais qui n'en enlève pas pour autant les valeurs qu'ils portent.

Mon équipe et moi-même avons souhaité baptiser cette salle « Espace Robert Veyret » pour rendre hommage à cet homme, dont l'histoire est peu commune : travailleur, syndicaliste, militant, élu local dévoué à tous : d'abord maire, puis conseiller général, conseiller régional ; et ayant obtenu le titre de maire honoraire pour ses 3 mandats, et la même année, celui de chevalier de la légion d'honneur, distinction hautement honorifique. Il ne peut être avec nous ce soir, mais je reste persuadée que s'il avait été là, c'est avec beaucoup d'émotion mais aussi une grande humilité qu'il aurait enlevé le morceau de tissu qui recouvre la plaque pour découvrir son nom. Car Robert est un homme rempli de qualités, toujours à l'écoute des autres, de tous les autres, mais restant humble malgré la reconnaissance, l'estime et l'amitié que beaucoup lui portent.

Cher Robert, c'est avec beaucoup d'émotion mais une grande fierté que m'est revenu, il y a quelques instants, l'immense honneur de te rendre hommage en dévoilant la plaque qui porte ton nom, un hommage à un homme sincère, rempli de convictions, et toujours là pour tous.

Je terminerai en adressant quelques remerciements :

Je tiens à remercier nos agents municipaux qui ont porté à bout de bras ce projet, tant le montage administratif et financier a été lourd et conséquent, de même que les services techniques qui ont également participé ;

Les entreprises qui ont réalisé cette salle et ce jardin ;

J'adresse des remerciements particuliers à notre architecte, Monsieur Maillard, que j'ai parfois bousculé -certes gentiment, mais bousculé quand-même, ou harcelé- qui a fait preuve d'une grande écoute, et qui a su nous proposer un projet tel que celui que nous souhaitions. Merci Monsieur Maillard, pour votre patience -qui ne vous a pas fait faux bond, à vous ! - et la prise en compte de nos demandes et inquiétudes.

Ce projet a coûté 967 601 euros. Merci au conseil départemental qui nous a octroyés une subvention de 89 527 euros, et qui a ainsi permis à la commune de baisser sa part d'auto financement à 878 074 euros.

Je vous remercie pour votre attention et vous propose maintenant de partager le verre de l'amitié.